



PCDR Aubange - CLDR

24 novembre 2025

Compte-rendu

Aubange



Présents :

Participants : 14 membres, 1 invité et 12 excusés– voir liste en annexe

FRW : Gervaise Ropars et Annick Samyn, agents de développement

Parc Naturel de Gaume : Hélène Lambert

Syndicat d'initiatives d'Aubange : Ayse Cetin

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du 27 mai 2025
- 2- Projets « points de vue »
- 3- Divers

M. Lambert, Echevin du Développement rural introduit la réunion.

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 mai 2025

Une participante transmet une précision : la Commission Communale de Développement Durable pourra être associée à la démarche de marché du terroir. Elle organise en effet l'évènement « Consom'Acteur » qui vise notamment à faire découvrir les produits locaux.

Le compte-rendu est approuvé.

2- Projets « points de vue »

a. Informations

Ce projet s'inscrit à la croisée de plusieurs sources : une fiche projet du PCDR en lot 2, un projet européen en cours de mise en œuvre et le développement du futur Office du tourisme de Aubange.

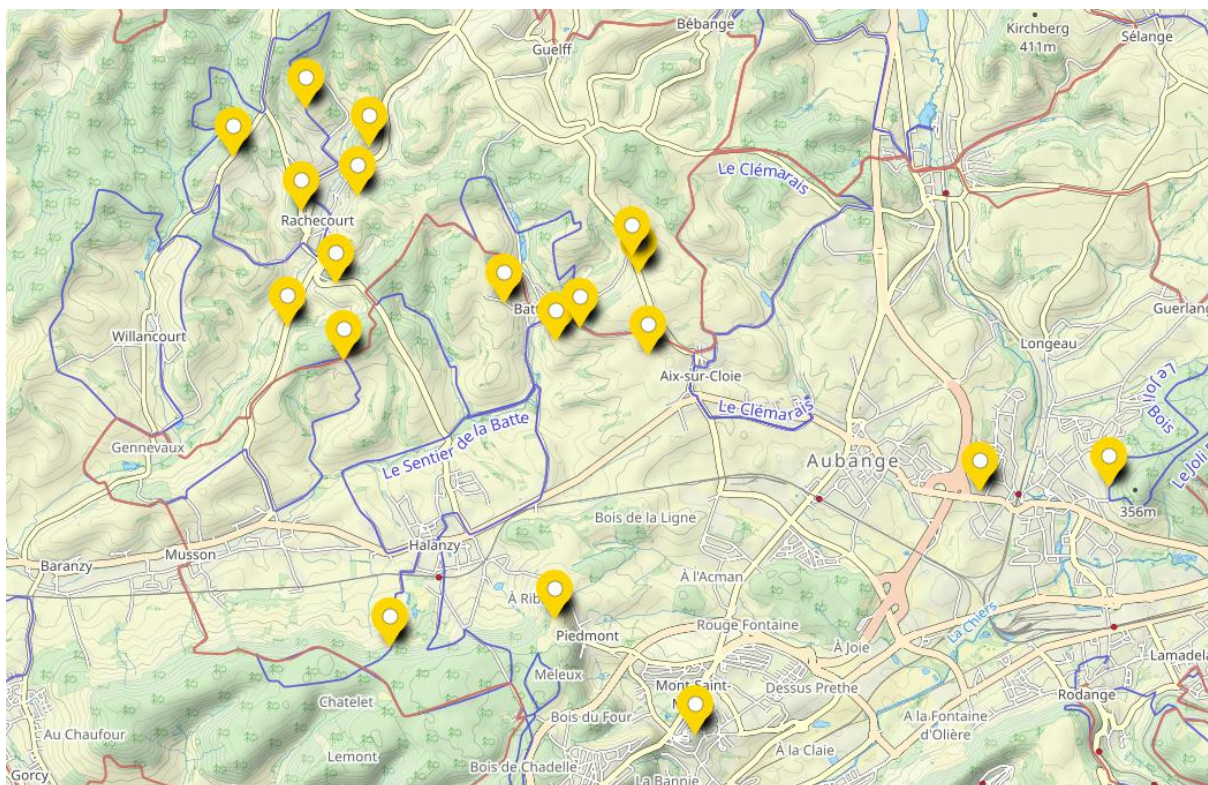
La fiche projet du PCDR

La FRW note que le **PCDR comprend une Fiche projet « IM2P3 - Création de nouveaux points de vue » dont le but** est de créer de nouveaux points de vue sur le territoire en lien notamment avec les sentiers de promenades. Ce projet se justifie par la nécessité de valoriser les atouts environnementaux et la structure paysagère remarquable structurée par les cuestas de la Commune. Cela permettra de renforcer le potentiel « nature » de la commune, de sauvegarder, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager de la commune, de sensibiliser les habitants et les visiteurs aux richesses naturelles présentes sur le territoire.

La fiche contient plusieurs suggestions de sites qui ont été vérifiées par réunion et une visite de terrain le 29/08/2029 avec Christian-Raoul Lambert, Ayse Setin, Claude Fletz et les agents de développement

de la FRW (cf. carte en ligne : [Carte Points de vue Aubange visite 29-08-2025 - uMap - Online map creator](#))

Points de vue identifiés le 29/08/2029



Le projet Horizon Climatic

Hélène Lambert explique que le Parc Naturel de Gaume s'est engagé dans un projet de coopération européenne INTERREG VI avec 11 autres territoires de Wallonie, du Luxembourg, de Lorraine, de Sarre et de Rhénanie Palatinat nommé « Horizon Climatic » jusque fin 2027.

Horizon Climatic a comme ambition de favoriser la compréhension des transformations grâce à des outils d'analyse et de sensibilisation développés pour accompagner les décisions des acteurs locaux et œuvrer à la valorisation des paysages : Anticiper pour ne pas subir. Avec 3 axes de travail :

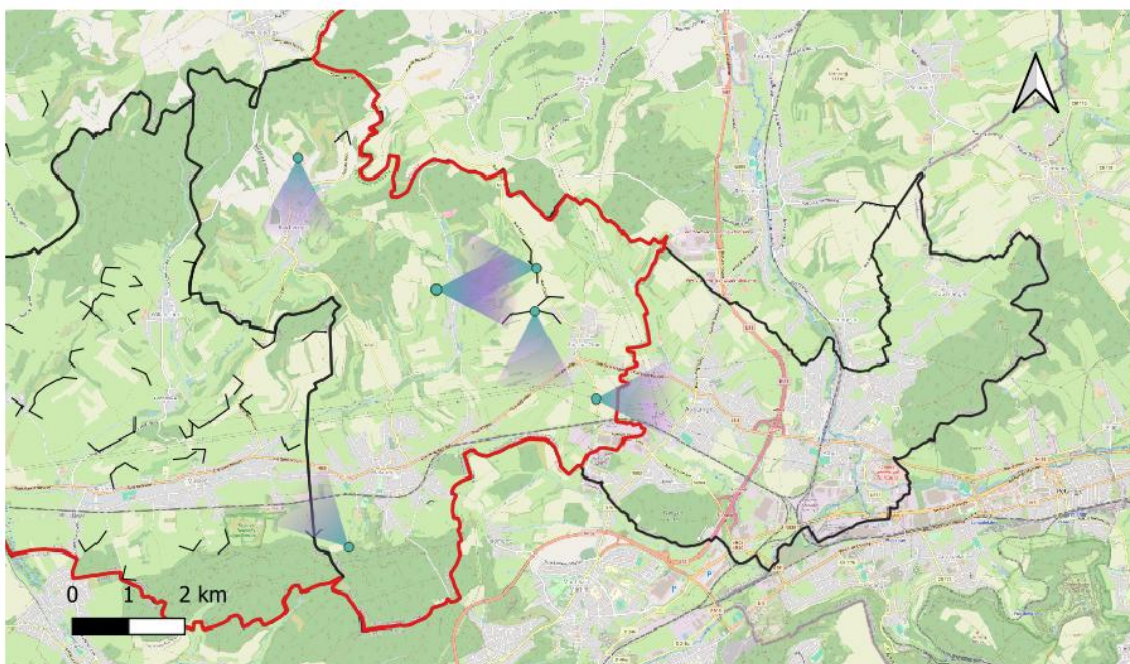
- 1 - Approches prospectives et participatives pour imaginer les paysages de demain ;
- 2 - Création d'observatoires photographiques des paysages, focalisés sur le changement climatique ;
- 3 - Mise en valeur de points de vue pour valoriser les paysages et comprendre leurs évolutions.

C'est dans le cadre de l'axe 2 et 3 que s'inscrit la présentation de Hélène Lambert à la CLDR de Aubange.

En effet, plusieurs sites d'observation du paysage ont été sélectionnés sur les 9 communes du parc (5 à Aubange) et vont faire l'objet d'un suivi photographique qui sera, à terme, participatif. Cette démarche s'inspire de l'observatoire photographique réalisé depuis plusieurs années dans les Vosges du nord. Les sites ont été choisis en fonction de plusieurs critères : forêt, agriculture, zone humide, industrie, etc.

Ensuite, un site par commune fera l'objet d'un aménagement (avec la « patte » du projet dans ses formes et matériaux mais qui n'a pas encore été défini).

Points de vue de l'OPPc sélectionnés sur la commune d'Aubange



⇒ On constate que les points de vue de l'OPPc à Aubange ont aussi été repérés par le travail communal.

Le rôle du syndicat d'initiatives

Ayse Cetin présente les missions du syndicat d'initiatives : Valoriser l'identité et les atouts du territoire, structurer une offre touristique cohérente et attractive et créer du lien entre les acteurs locaux. Le projet de valorisation des points de vue s'inscrit donc dans ses missions, en offrant une opportunité de mettre en lumière le patrimoine paysager communal.

Il est important de noter que le SI est en cours de certification en tant qu'Office du Tourisme auprès de Tourisme Wallonie, ce qui lui permettra notamment d'accéder à certains subsides.



Le futur Office du Tourisme pourra intervenir sur trois axes :

- Soutien administratif :
 - Identifier les subventions accessibles,
 - Préparer les justificatifs nécessaires
- Intégration dans les circuits de promenade avec
 - L'enrichissement des circuits existants : Dans la mesure du possible, intégration des points de vue dans nos promenades actuelles pour valoriser les parcours déjà établis.
 - Création d'un Parcours des Points de Vue : Etudier la possibilité de développement d'un itinéraire thématique dédié, reliant le plus de points de vue du territoire.
 - Outils pratiques : Mise à disposition de fichiers GPX téléchargeables, brochures actualisées et panneaux d'information sur le terrain pour faciliter la découverte.
- Valorisation et communication
 - Mise à jour ou création de brochures papier
 - Page web dédiée sur notre site internet
 - Mise en valeur de chaque point de vue avec photos, description...
 - Publications sur les réseaux sociaux

b. Réflexions et questions de la CLDR

- Quid de la diffusion du travail photographique ? → Les photos des différents points de vue seront publiées en ligne et donc disponibles pour tout le monde. Après 2027, quand le subsidé s'arrêtera, le parc naturel se tournera vers des citoyens pour continuer le projet. Un groupe de citoyens sera formé par le photographe pour continuer son travail dans la durée.
- Pour le projet coup de cœur qui sera aménagé, on peut supposer que des gens le fréquenteront, donc il faut prévoir de la place à la fois pour l'aménagement et pour les voitures.
- A quoi vont ressembler les aménagements ? → On ne le sait pas encore. Il a été demandé à des étudiants de proposer un projet, c'est en cours. Le but est d'avoir une trame commune à tous les aménagements, mais avec des spécificités pour chaque point de vue.

c. Consultation de la CLDR sur leur valorisation

La consultation de la CLDR s'organise en deux temps :

1/ Avis sur les 5 points de vue identifiés par l'OPPC dans la perspective d'un aménagement via un travail en 3 sous-groupes de 5 personnes et un formulaire à compléter (avantages/inconvénient et hiérarchisation)

2/ Identification de solutions de valorisation des points de vue via la méthode du scénario catastrophe. Il est proposé aux participants de réfléchir à l'objectif du PCDR qui vise à ce que les citoyens connaissent les richesses du territoire et en l'occurrence les richesses paysagères.

Pour cela, les participants sont d'abord invités à imaginer comment faire que personne ne fréquente les points de vue ; puis, sur base de ces idées, imaginer des solutions.

Avis sur les points de vue de l'OPPC à Aubange dans l'ordre de hiérarchisation des groupes sont :

Halanzy : Point de vue sur Halanzy (Prise depuis la rue de la minière)



Groupe A : priorité 2 -> Vue lointaine mais difficile d'accès en voiture (balade)

Groupe B : priorité 1 -> le site est facile d'accès en mobilité douce (vélo, train...), proche du crassier de la mine, intérêt géologique (cuesta) et présence de zones ombragées.

Groupe C : priorité 1 -> ce point de vue est le plus spectaculaire et accessible à partir du chemin très fréquenté (GR, parcours de la mine) et facilement aménageable.

Battincourt 1 : Village de Battincourt (Ouest de Battincourt)



Groupe A : priorité 4 -> pas un village gaumais, vue plus proche

Groupe B : Priorité 2 -> beau paysage dans une voirie en impasse

Groupe C : Priorité 2 -> ce point de vue, situé au-dessus de la rue du Berceau d'Or est la plus belle vue proche sur le village de Battincourt.

Battincourt 3 Point de vue sur le Village depuis la Nationale (Rue Claie)



Groupe A : priorité 1 -> Accessible et très visible, le long d'une route et touchera plus de gens mais à sécuriser

Groupe B : priorité 5 -> le long d'une route dangereuse, il faudrait une sécurisation

Groupe C : priorité 4 -> il est situé sur une route régionale très rapide et dangereuse. Au Calvaire, l'arrêt est possible et des bancs sont aménagés mais on ne voit plus le village. En allant vers Aix-sur-Cloie, on voit le village dans sa vallée et on perçoit bien la cuesta vers l'aval de la Batte.

Battincourt 2 : Photo Agricole/Energie prise depuis la rue Kreberg (point de vue ADESA)



Groupe A : priorité 3 -> Vue lointaine, vers la France, pas un village gaumais

Groupe B : Priorité 4 -> route passante et étroite, pas de parking pour les voitures sauf si on le place le long de la voie lente (alternative à 200m de là)

Groupe C : priorité 5 -> Il est situé le long d'une route passante entre Aix et Battincourt. Pourquoi pas le décaler le long de la piste cyclable qui est bien utilisée mais attention car il y a des champs autour et il sera peut-être difficile de faire un aménagement (et empiéter sur les champs).

➔ **Alternative le long de la voie lente à examiner**

Rachecourt : Fermes de Rachecourt



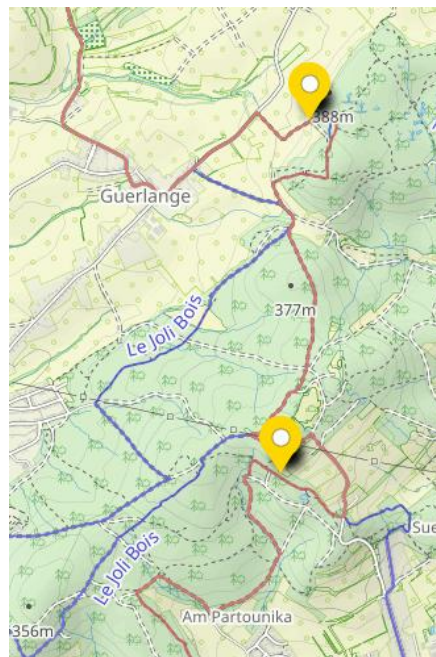
Groupe A : priorité 5 -> vue moins remarquable

Groupe B : Priorité 3

Groupe C : Non classé -> Ce point de vue est au-dessus de « la Fache », zoning agricole de Rachecourt. ➔ Il faudrait monter plus haut vers « l'épine Sainte-Marie » pour avoir une vue globale sur le village et sur sa campagne.

Les participants proposent d'autres sites paysagers à valoriser :

- Zone des marais du Broch à Aubange
- Deux points de vue à Guerlange :
 - Belleschhecken
 - Athus vers le GDL



Suggestions des groupes pour favoriser la fréquentation du point de vue (certaines s'opposent ><) :

- Espace accessible, mais pas le long d'une régionale
- Prévoir et aménager un parking >< pas d'accès facile aux voitures
- Limiter la vitesse à l'approche du site (effet de porte ou 30 km/h)
- Veiller à maintenir un point de vue dégagé (pas de construction, ni panneau publicitaire)
- Refus de permis d'urbanisme, d'environnement pour éviter les activités nuisibles au paysage : la construction de bâtiment, parc éolien ou parc photovoltaïques
- Pas de nuisances et de pollution sur le site (odeurs, bruits et celui proche des lignes à HT, ondes électromagnétiques...)
- Convention avec un agriculteur pour éviter les tas de fumiers à proximité
- Accès sécurisé (caméras, éclairage dans le sol)
- Couvert par le réseau 5G >< dans une zone blanche
- Installer une M63 et Mi.50
- Prévoir un site facile d'entretien
- Prévoir un aménagement de terrain qui permette l'évacuation naturelle de l'eau (filtrant) et un entretien facile et durable
- Un aménagement le long d'itinéraires de balade
- Prévoir un site survolable en drone pour attirer un nouveau public et faire de belles photos
- Construire un #AUBANGE pour se prendre en photo avec le paysage
- Prévoir un observatoire pour le coucher de soleil (attention à l'accès nocturne : éclairage ?), voire la ville la nuit
- Traduire les panneaux d'information en gaumais, 3 langues nationales et anglais
- Prévoir de l'ombre en été
- En faire la promotion
- Des panneaux explicatifs simples (photos) pour décrypter ce que l'on voit
- Une carte interactive des points de vue

→ Un document intéressant : le topo guide du GR « Le pays des trois frontières à pied » qui contient des photos de paysages.

3- Divers

a. Les conventions développement rural

Un auteur de projet a été désigné pour travailler sur les fiches projets matérielles du lot 1 et la Maison de village de Aix/Cloie. Il s'agit de LAB705, un bureau d'études situé à Bruxelles qui connaît la commune ayant travaillé pour certains projets de la rénovation urbaine. Il sera rencontré courant décembre.

b. Point d'info sur la visite « parking » autour de la place Abbé Michel Gigi

Lors de la réunion du 27 mai 2025, il a été dit qu'un des problèmes pour organiser un évènement sur la place était le stationnement. Ainsi, le 4 novembre 2025, une visite de terrain a été organisée avec le service mobilité, les échevins du DR et des travaux et la FRW.

Ce qui a été observé :

Sur la place Gigi

- Le parking n'est pas optimisé sur la place. Les emplacements ne sont pas marqués et il y a parfois de grands écarts entre 2 voitures. Il semblerait qu'il soit possible de placer les voitures en épi pour gagner quelques places et pour dégager un îlot central. Cela nécessitera d'imposer un sens de circulation autour de l'îlot. Supprimer une entrée ferait gagner aussi quelques places.
- La zone de convivialité semble peu optimisée également. Elle est peu attrayante, la fontaine prend beaucoup de place. La placette est entourée de petites marches qui la rendent peu pratique pour les PMR. A noter qu'un distributeur BPost va être déposé près de l'entrée côté modules de jeux.
- La ruelle en cul-de-sac entre les habitations et la zone de convivialité n'est pas du tout utilisée par les voitures. Il semblerait que les gens la connaissent peu.

→ Cette place doit en tout cas garder une fonction de parking à terme.

Parking du cimetière

- La plus grande poche de parking autre que la place Gigi se situe au niveau du cimetière. Ce parking va être indiqué par un panneau fixe très bientôt.
- Il n'y a aucun marquage des places sur le parking, ce qui fait qu'il n'est pas optimisé lorsqu'il y a du monde. Les places pourraient être marquées avec des clous et rondelles colorées.
- Sur toute la route de l'église au parking, il y a un petit trottoir qui n'est pas indispensable (vu le peu de trafic). Une idée serait d'autoriser le parking avec 2 roues sur le trottoir en cas d'évènement.

Autres sites

- Il y a aussi un petit parking devant l'école qui est réservé pendant les heures de bureau pour les organismes qui y travaillent. Un panneau autorisant le parking à cet endroit en-dehors des heures de bureau pourrait clarifier son utilisation. Les emplacements de parking sont marqués, mais peu visibles. Il faudrait nettoyer les pavés.
- Quelques emplacements près des bulles à verre.
- La sortie de la place du côté de la rue Burton n'est pas claire. Des voitures sont garées devant les maisons, mais il est difficile de savoir ce qui est trottoir, ce qui est espace privé ou parking privé.

- Réflexion sur les besoins en parking en temps normal : en journée, beaucoup de places sont disponibles un peu partout, dans les rues et sur les placettes. Cependant, il est difficile d'appréhender la demande en parking la nuit et le weekend. Il faudrait un feedback de riverains, des photos ou autre forme de quantification des besoins.

Photos 4/11/2025



Espace de convivialité



Fontaine



Marche entre l'aire de convivialité et le parking



Parking



Ruelle en cul-de-sac



Futur distributeur BPost dans le rectangle jaune



Parking du cimetière



Rue Hansel vers le cimetière



Placette bulles à verre



Placette de l'école



Placette de l'école



Rue Burton

Les suites envisagées sont :

Des aménagements simples, en attendant la rénovation de la place :

- Marquage des places de parking sur la place Gigi, signalisation d'un sens de circulation dans la place et suppression d'une entrée.

- Effacement de la marche entre l'espace de convivialité et le parking
- Nettoyage des pavés de la placette de l'école
- Marquage des places de parking du cimetière
- Besoin de clarifier les espaces à l'entrée de la rue Burton.

Des dispositions en cas d'événement :

- Fournir aux organisateurs un plan de parking à diffuser à leurs visiteurs. Un panneau mobile (ou non) pourrait aussi indiquer les possibilités de parking lorsque la place Gigi est occupée. Il redirigerait les participants vers la zone du cimetière et l'école.
- Afficher l'autorisation de parking avec 2 roues sur le trottoir

Une poursuite de l'investigation sur les besoins réels en parking dans le village

Combien de places sont disponibles sur le parking – versus – combien de places sont rendues disponibles avec le système de 2 roues sur le trottoir rue Hansel ?

Les membres de la CLDR pourraient-ils aller sur place et dénombrer les voitures et faire des photos après 19h en semaine et le weekend ?

→ Plusieurs membres sont partants. La FRW et le service mobilité proposeront une méthodologie simple pour ce faire.

Réflexion apportée par Olivier Cailteux : Habitant tout près, il pointe l'opportunité du terrain (privé) derrière l'église sur lequel il y a une enquête d'urbanisme en cours pour des appartements. Ce terrain aurait été idéalement placé pour y mettre un parking en plein centre du village. → Cette question va être débattue en CCATM.

Une autre opportunité de parking a été relevée (mais aussi sur terrain privé) : la maison qui a brûlé rue de la Gare. M. Lambert précise qu'il est prévu d'ordonner de l'abattre en 2026. Il ne sait pas ce qu'il en sera après.

M. Lambert, Echevin du Développement rural remercie les participants et clôture la réunion.

Photos de la réunion du 24/11/2025



LISTE DE PRESENCES - CLDR DU 27/05/2025

Présents (14)

Nom	Prénom
Amamou	Soraya
Ambroise	Michel
Cailteux	Olivier
Lambert	Christian-Raoul
Martin	Sandrine
Michaëlis	Philippe
Muller	Patrick
Nibus	Donovan
Ongena	Francis
Portion	Emilie
Regnier	Guy
Schleich	Stephan
Schortgen	Jean-Marc
Spoiden	Alain

Excusés (12)

Nom	Prénom
Biordi	Véronique
Binamé	Françoise
Descamps	Clémentine
Focant	Grégory
Gillet	Jean-Philippe
Gilson	Michel
Guérisse	Michel
Marchal	Pierre
Mouzon	José
Pasteels	Anne-Catherine
Saulas	Adrien
Trinco	Anne-Sophie

Invité (1)

Nom	Prénom
Claude	Feltz

*Gervaise Ropars & Annick Samyn
Fondation Rurale de Wallonie*